



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

JEUDI 21 NOVEMBRE 2024

SOMMAIRE

1. Rapport moral
2. Rapport financier 2023/2024
3. Bilans des activités de la saison 2023/2024 et projets de la saison 2024/2025
4. Communication
5. Partenariats commerciaux
6. Budget prévisionnel 2024/2025
7. Renouvellement du Comité Directeur
8. Montant de la part club de la licence 2025/2026

Présence de 45 adhérents dont les membres du Comité Directeur.

I. Rapport moral

Bilan 2023/2024 :

Le club a comptabilisé 461 adhérents à la fin de la saison passée dont environ 50% ont moins de 25 ans. C'est la raison pour laquelle, le club propose de nombreux cours destinés aux jeunes ainsi qu'aux plus petits, à partir de 6 ans, ce qui est une exclusivité dans le département altiligérien. Ce développement de l'offre de cours a pu être possible aussi grâce à la mise en service de la salle de bloc, ainsi le club peut proposer deux cours en parallèle durant les créneaux convoités.

Pour rappel, la salle de bloc est dotée d'une structure mobile et d'un pan linéaire. La structure mobile est la propriété du CT FFME 42/43 et depuis la saison passée, un contrat de location de cette structure et de ses tapis a été mis en place afin de sécuriser le prêt.

La saison passée a aussi été marquée par un fort dynamisme en compétition. Une compétition départementale et une régionale ont été organisées. Un grand bravo aux compétiteurs et à Fantin pour ses résultats exceptionnels puisqu'il a remporté la médaille d'or au Championnat de France dans la catégorie U14.

Il est à souligner aussi que cette saison a permis de développer davantage d'activités à l'extérieur (escalade groupes falaise, école d'aventure).

Le club remercie grandement les bénévoles qui se sont mobilisés pour le remplacement de Florent. Le club remercie également tous les partenaires et financeurs, la Ville du Puy, le Département de Haute-Loire, l'Agglomération du Puy-en-Velay, la FFCAM, l'ANS, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Alternatif Shop pour leur soutien.

Saison 2024/2025 :

Suite au départ de Bruno, l'ex-président, ce sont désormais trois co-présidents qui gèrent l'association. En raison d'une augmentation constante du nombre de licenciés, la quantité de travail pour les membres du comité directeur s'accroît elle aussi et il a fallu sous-traiter la trésorerie à une comptable, Bernadette Laurent, ce qui représente un coût pour le club mais nécessaire.

Les ambitions de cette nouvelle saison sont de développer davantage les activités vers l'extérieur, à savoir les sorties en falaise pour tous les cours enfants et adultes, stages enfants durant les vacances scolaires, création d'un groupe jeune haute-montagne.

De plus, au vu du fort engouement pour les activités de montagne notamment le ski de randonnée, le club a besoin de former de nouveaux initiateurs. Un adhérent est bénévole pour démarrer une formation en tant qu'initiateur ski de randonnée.

Approbation du rapport moral : le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Quitus moral

Projet associatif :

En plus des compétitions départementale et régionale que le club organise chaque année, une troisième aura lieu cette saison, il s'agit d'un Open départemental de bloc.

La construction d'un partenariat avec Technobloc (salle de bloc privée à Brives-Charensac prévue pour 2025) est en cours.

Cette saison sera aussi la saison où démarre la réflexion autour de l'équipement escalade du futur gymnase de Guitard.

2. Rapport financier 2023/2024

Tableau du compte de résultat exercice 2023/2024 en annexe.

La saison 2023/2024 s'est achevée avec un excédent de 14 228,41€. Cet excédent montre que la gestion de la trésorerie est bonne car elle anticipe une autonomie future suite à l'arrêt de subvention de l'ANS emploi.

Approbation du rapport financier : le rapport financier est approuvé à l'unanimité

Quitus à la trésorerie

Les deux vérificateurs aux comptes sont Houriane et Bruno. Un grand merci à eux pour leur investissement.

3. Bilan de la saison 2023/2024 et projets de la saison 2024/2025

- École d'escalade enfants

L'année passée, trois niveaux de cours étaient en place (débutants, loisirs et compétitions) sur 21 créneaux hebdomaires ce qui représentent 30 heures de cours par semaine. Un total de 194 jeunes étaient inscrits aux cours. L'année passée a vu la création de nouveaux créneaux : Baby, Kid et une classe à horaires aménagés avec le lycée Roche Arnaud.

Pour cette saison, un cours supplémentaire a été mis en place pour la classe à horaires aménagés du lycée Roche Arnaud. L'offre pour les sorties en falaise pour les jeunes a été revue, un samedi après-midi qui deux leur est désormais réservé. Cette année, deux créneaux de cours supplémentaires ont été nécessaires pour répondre à la demande croissante ce qui représentent 36,5 heures par semaine. A l'heure actuelle, 213 jeunes suivent des cours escalades au club!

- École d'aventure

L'année passée a compté peu de jeunes inscrits (plus ou moins 10) malgré une organisation par cycle (cycle grandes-voies, orientation, VTT, montagne enneigée et randonnée, eaux vives).

Cette année, le format des cycles est conservé, quelques places sont encore disponibles. Petite particularité pour le cycle montagne enneigée cette année, l'objectif est d'amener les jeunes sur les montagnes locales mais aussi vers la haute montagne dans les Alpes afin de transmettre l'esprit Club Alpin.

- Pôle compétition

Un rallye, une coupe et un championnat ont été organisés à merveille l'année passée au Puy-en-Velay. Cette année, le pôle compétition encadre les compétiteurs sur 14 compétitions. Pour rappel, le pôle compétition représente un coût pour le club, un prévisionnel de 7100€ a été établi pour cette saison.

- Cours d'escalade adultes

La saison passée, les cours fonctionnaient par cycle trimestriel. Le constat est que les adultes ne se fidélisaient pas malgré les 106 personnes inscrites.

Cette saison, les cours sont proposés à l'année afin de proposer aussi une réelle opportunité de progression et de créer du lien entre les élèves qui sont au nombre de 70. La nouveauté cette année est aussi d'emmener les grimpeurs en falaise en proposant plusieurs sorties tout au long de l'année ainsi leur susciter un attrait pour la pratique en sites naturels.

- Alpinisme

L'activité alpinisme rencontre de plus en plus du succès et il est toujours opportun de proposer à chaque saison des sorties initiation. Pour rappel, cette activité est soutenue par une subvention qui permet au club d'acheter du matériel. Au programme, course d'arête, progression en haute-montagne, etc.

Chaque année, le club organise un camp de base au mois de juillet dans les Alpes afin de profiter de toutes les activités possibles (alpinisme, escalade, randonnée, escalade, VTT, etc ...). Nouveauté cette année, un camp de base au printemps sera proposé en Espagne (Sierra de Guara).

- Créneaux autonomes

Les créneaux autonomes permettent aux licenciés ayant un niveau de compétences suffisant de grimper aux murs sans encadrement. Ces créneaux ont un grand succès car nombreux sont ceux qui sont fixes, c'est-à-dire, qu'ils sont réguliers au fil des semaines. La gestion de ces créneaux se fait via la plateforme Yaentrainement qui est utilisée par environ 200 grimpeurs. À noter aussi que Grégory, un licencié bénévole, reprend la gestion de la salle de bloc, le club le remercie.

- Ski de randonnée

Le club remercie les bénévoles qui participent à l'organisation des sorties. Comme chaque année, une journée de formation sécurité-avalanche obligatoire ouvre la saison du ski de randonnée, le 21 décembre pour cette année. Le ski de randonnée est victime de son succès et ne peut accueillir toutes les personnes souhaitant y participer. Le club financera donc la formation d'un adhérent afin qu'il puisse encadrer et permettre de développer davantage cette activité.

- Canyonisme

Deux dates sont proposées cette année, le 18 mai et le 27 mai, et elles seront encadrées. Il se peut que d'autres dates soient proposées en cours d'année.

- Ski nordique

L'activité du ski nordique se maintient grâce à ses fidèles participants. C'est une activité appréciée d'un groupe d'adhérents dès que les flocons tombent sur les reliefs locaux. Cette saison, une réunion de démarrage avec les adhérents intéressés est programmée pour le 8 janvier afin d'établir un calendrier de sorties.

- Réflexion à avoir sur la fin de saison

Il va sûrement falloir réorganiser la structure du club. La viabilité du fonctionnement actuel est problématique au sujet des affiliations entre les deux fédérations. L'idée est de mettre en place une association-mère qui gèrera une association FFCAM et une association FFME. Si un projet de réorganisation est proposé, il sera évidemment soumis aux votes des adhérents lors d'une assemblée générale extra-ordinaire.

4. Communication

Les divers supports de communication sont le site internet, les réseaux sociaux et la lettre d'infos et les taux de lecture sont très bons. Le site internet est alimenté par les membres du bureau où l'on y trouve des retours de sorties, les actualités, la liste des prochains évènements. La presse locale est sollicitée pour certains évènements comme la journée portes-ouvertes.

Le club propose cette année des vêtements floqués!

5. Partenariats commerciaux

Les réductions sont précisées sur le site internet du club.

6. Budget prévisionnel 2024/2025

Tableau du budget prévisionnel 2024/2025 en annexe. Il est prévu plus de dépenses de fonctionnement pour les activités et une nouvelle dépense pour la sous-traitance de la trésorerie. Des subventions devraient encore être obtenues cette saison mais le club a préféré rester prudent. Le résultat est excédentaire à 1200€ pour assurer la pérennité économique du club.

Approbation du budget prévisionnel : le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

7. Renouvellement du Comité Directeur

Les membres du CODIR sont élus pour 4 ans.

Départs : Nicolas, Julien, Bruno, Pierre-Élie

Membres actuels : Bastien, Romain, Johann, Pierre-Henri (2020), Philippe et Ophélie (2021), Marie et Jean-Christophe (2022), Céline, Audrey, Pauline, Karine, Aude (2023)

A renouveler : Bastien, Romain, Pierre-Henri, Johann

Candidats : Christelle

Vote de l'assemblée générale : Christelle, Romain, Bastien, Johann et Pierre-Henri sont élus à l'unanimité.

8. Montant de la part club de la licence 2024/2025

Proposition de maintenir les tarifs de la saison passée (en arrondissant à l'euro supérieur sur le montant total de la licence).

Approbation du montant de la part club 2024/2025 : le montant de la part club est approuvé à l'unanimité.

Le comité directeur rappelle que les ouvreurs et les référents actifs peuvent bénéficier d'une exonération de cotisation SAE l'année suivante pour les remercier. Le comité directeur propose aussi de prendre en charge la licence et la cotisation SAE des membres du comité directeur pour encourager le bénévolat.

FIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ANNEXES

Tableau du compte de résultat de l'exercice 2023/2024

CHARGES	MONTANTS (euros)	PRODUITS	MONTANTS (euros)
Achats	16 567.02	Vente de produits finis, prestations de service, marchandises	10 356.00
Etudes et prestations (révision matériel)	1 239.74	Prestation de services (intervention BE pour centres de loisirs...)	2 680.00
Achats non stockés de matières et de fournitures (fête du club...)	1 931.97	Vente de marchandise (buvette, sweat, T-shirt)	7 676.00
Carburant	1 686.60		
Fourniture d'entretien et de petit équipement (cordes, visserie, fournitures administratives...)	6 363.27		
Autres fournitures (buvette, entrées climb'up...)	5 345.44		
Services extérieurs	7 217.34	Subventions d'exploitation	31 509.12
Prestataires (traiteur)	1 050.60	Etat : ANS emploi ANS projets fédéraux FDVA	12 500.00 1 500.00 1 000.00
Locations (minibus, nacelle, transport mur de bloc)	3 222.31	Département	6949.12
Entretien et réparation	1 070.20	Communauté d'agglo	6 560.00
Assurances	1 016.24	Région AURA	1 000.00
Documentation (topos)	857.99	FFCAM	2 000.00
Autres services extérieurs	14 666.77		
Rémunerations intermédiaires et honoraires (Jean-Phi et compétition)	1 518.00	Autres produits de gestion courante (cours, stages...)	106 305.27
Publicités, publications	1 142.90		
Déplacements, hébergements pour compétitions, stages, refuges	11 003.18	Cotisations	39 605.49
Frais postaux et de télécommunications	108.15	Participation des adhérents : cours, stages...	66 699.78
Services bancaires, CDOS	894.54		

Impôts et taxes (AFDAS)	627.94		
Charges de personnel	62 394.48	Produits financiers	1.56
Rémunération des personnels	39 212.58	Produits exceptionnels	1 146.80
Charges sociales	22 942.50		
Autres charges de personnel (matériel, formations...)	239.40		
Autres charges de gestion courante (balance des cotisations FFCAM*, FFME, inscriptions compétitions, formation juge)	14 818.22	Reprise sur amortissements pour minibus et mur bloc (subventions CR AURA et COM. AGGLO LE PUY)	10 446.67
Dotation aux amortissements (minibus+ mur bloc) et provisions	29 077.76		
Charges exceptionnelles (impayé)	377.48	Transfert de charges (AFDAS et autres)	210.00
TOTAL	145 747.01		159 975.42

* Montant total des cotisations FFCAM	28 996,32 €
Part club	10 919,17 €
Part fédérale	18 076,62 €
Paiement par Internet	33 538,12 €
Montant reversé : balance enregistrée en comptabilité	9 106,82 €

Tableau du budget prévisionnel 2024/2025

CHARGES	MONTANTS (euros)	PRODUITS	MONTANTS (euros)
Achats	23 000	Vente de produits finis, prestations de service, marchandises	10 500
Etudes et prestations	3 000	Vente de marchandise (buvettes, sweats, T-shirt)	8 000
Achats non stockés de	2 000	Produits des activités	2 500

Impôts et taxes (AFDAS)	700		
Charges de personnel	63 000	Produits financiers	0
Rémunération des personnels	39 000	Produits exceptionnels	0
Charges sociales	23 000		
Ajouts	-1 100		

